Emmanuelle Beaulieu-Handfield
Isabelle Marcoux
2026/03/09
Orthographe Participe passé

«La Réplique linguistique»: valoriser le français par une meilleure accessibilité à la langue écrite

Ce texte est le deuxième d'une série d'articles qui cherchent à mettre la linguistique au service de la valorisation du français dans le milieu de l'éducation et dans la société en général. Les idées mises de l'avant reprennent en partie le contenu de la série balado *La Réplique linguistique*, animée par **Isabelle Marcoux**, doctorante en linguistique à l'Université du Québec à Montréal et détentrice de deux maitrises, en linguistique et en orthophonie, et par **Emmanuelle Beaulieu-Handfield**, chargée de cours en linguistique et en didactique à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Montréal. Depuis septembre 2024, elles offrent une réflexion accessible et éclairée sur les enjeux linguistiques contemporains, en croisant théorie, pratique et pédagogie. Le balado est diffusé sur CHOQ.ca, YouTube, Spotify et Apple Podcast.

La promotion et la valorisation de la langue semblent aller de soi pour les francophones de l'Amérique du Nord vu le statut minoritaire du français sur le territoire depuis des siècles. Il nous a toujours paru important non seulement de protéger notre langue, mais aussi de la promouvoir auprès

des locuteurs et locutrices afin qu'ils et elles choisissent de la parler, et ce, jusqu'à aujourd'hui. Mais comment s'y prend-on au juste, concrètement, pour valoriser le français, pour garder vivant l'amour des francophones pour leur langue, pour susciter l'envie d'apprendre le français chez les personnes immigrantes ou pour redonner le gout de la langue aux jeunes qui s'en seraient désintéressés au profit de l'anglais?

Chaque année, les célébrations entourant la Journée internationale de la Francophonie, dans les établissements scolaires comme ailleurs, cherchent à remplir cette mission. Si les évènements proposés sont multiples et variés, les concours d'excellence en français y restent une activité incontournable, et plus particulièrement les fameuses dictées. Le français écrit n'étant pas simple, la dictée demeure traditionnellement un outil d'évaluation des compétences linguistiques et de compétition dans des contextes plus ludiques. Mais est-ce vraiment notre orthographe compliquée avec ses consonnes muettes et ses accords particuliers qui suscitera l'intérêt des personnes qui restent à être convaincues de l'attrait du français? Ne devrait-on pas trouver mieux pour valoriser la langue que de glorifier ses difficultés orthographiques, qui sont d'ailleurs davantage la cause de discriminations sociales et d'insécurité linguistique qu'une réelle preuve de la « maitrise » de la langue? À vrai dire, il serait étonnant qu'un concours d'orthographe puisse faire autre chose que de flatter l'orgueil des francophones qui ont une bonne mémoire visuelle des mots écrits.

Et si, plutôt que de voir les nombreux écueils de notre code orthographique comme des trophées à conquérir, on se permettait de les observer objectivement, de les contextualiser, de remettre en question leur légitimité et leur pertinence, voire d'en proposer la réforme? Porter un regard critique sur nos choix de normes écrites n'est pas un droit exclusif aux linguistes et s'est même révélé être un moteur d'apprentissage pour des élèves en classe de français (voir Thibault et Ménard, 2024).

Et si la valorisation de la langue passait plutôt par une plus grande accessibilité à sa forme écrite, pour favoriser son acquisition et la compréhension de son système par les usagers et usagères? Qu'on le veuille ou non, une orthographe est d'abord et avant tout un outil devant permettre aux personnes qui l'utilisent d'accéder au monde de l'écrit. Ces dernières ont donc avantage à apprendre le fonctionnement d'un système cohérent et fonctionnel pour y arriver. Qu'est-ce qui est le plus stimulant et satisfaisant

à apprendre entre les rouages d'un code cohérent, qui peut être certes complexe, mais prévisible, et une suite de règles et de cas particuliers à appliquer sans se poser de questions parce que « c'est comme ça »? Si on veut réellement donner le gout de la langue écrite à tout un chacun et pas seulement aux personnes qui ont de la facilité à retenir des règles orthographiques arbitraires, il faudra certainement finir par se résoudre à opérer de vraies réformes en français écrit.

Les difficultés de l'orthographe française

Parce que bon nombre de difficultés de notre orthographe n'ont rien de glorieux ni de raffiné. Elles sont plutôt le résultat d'un passé où les subtilités orthographiques devaient servir à distinguer l'élite du reste de la population, grâce notamment à l'implantation de lettres étymologiques issues de langues mortes comme le latin (*doi**g**t*, *pai**x***, *vin**g**t*, etc.), d'une époque où la complexité d'une forme, quoiqu'elle soit peu logique ou pertinente, était gage de sa richesse et où l'écrit, donc, n'était pas conçu pour être enseigné à une grande diversité d'apprenants et d'apprenantes. « Le français est une langue difficile à apprendre »? Il faut mettre en cause les choix orthographiques qui ont été faits par le passé et avec lesquels nous devons jongler encore aujourd'hui. Le français n'est pas plus difficile à acquérir qu'une autre langue, c'est son orthographe qui est alambiquée, parce qu'elle manque trop souvent de cohérence et représente trop peu les intuitions linguistiques des francophones.

Déjà, rappelons que l'orthographe lexicale du français a été conçue à partir de l'alphabet latin, qui contenait moins de lettres que l'inventaire de sons en français, ce qui a poussé les scribes de l'époque à créer des ensembles de deux ou trois lettres pour représenter plus de sons (*ou*, *ch*, *eau*, etc.). Ainsi le français s'est-il d'emblée écarté du principe selon lequel les alphabets ont été créés, soit que chaque son d'une langue donnée est représenté par une seule lettre, et vice versa. Par ailleurs, on s'est également retrouvé au fil de l'histoire avec plusieurs signes graphiques pour représenter un même son ([s] peut s'écrire *s*, *ss*, *ç*, *sc*, *t*, etc.), ce qui fait en sorte que le français moderne possède actuellement 130 signes graphiques pour seulement 36 phonèmes[1]. Comme si cela ne suffisait pas, les entreprises de complexification de l'orthographe française qui cherchaient à la rendre plus « savante » ont laissé place à

de nombreuses incohérences (a***ll***éger, mais a***l***ourdir?) ainsi qu'à des erreurs de codification (le***g***s qui provient du latin *lais* et non le***g***atum) (Elchacar, 2025).

L'orthographe grammaticale n'a pas échappé, elle non plus, au prestige de la complexité au détriment de la rationalité. L'accord du participe passé auxilié par *avoir* en est un bon exemple, puisqu'il a été implanté de façon artificielle dans le système grammatical du français. C'est au 16e siècle que Clément Marot a proposé que le participe passé s'accorde avec le complément direct (CD) antéposé, alors que le phénomène d'accord en place ne respectait pas tout à fait ce principe et qu'il était en fait en régression, soit de moins en moins utilisé par les francophones (Piron, 2025). Pour arriver à formuler une règle, Marot s'est donc inspiré de l'accord du participe passé en italien, langue prestigieuse durant la Renaissance, tout comme l'était le latin. Cette tendance qu'avaient les grammairiens à travailler, parfois, à partir d'autres langues, plus « nobles », plutôt qu'à partir de l'usage réel que faisaient les francophones de leur langue afin de régir le code orthographique du français n'a fait que rendre l'écrit moins accessible et a donné naissance à toutes sortes de complications pour arriver à maintenir des formes artificielles en place. Cela a bien été le cas pour les règles d'accord des participes passés, qui ont vu s'accumuler les cas de difficulté au fil du temps (pensons notamment aux participes passés des verbes pronominaux dont l'accord dépendra de la position d'un éventuel CD, mais également de la fonction du pronom réfléchi).

On comprendra donc mieux pourquoi les petits francophones prennent plus de temps à apprendre à lire que les élèves ayant à acquérir le code écrit d'autres langues occidentales comme l'espagnol, l'allemand ou l'italien (Seymour et coll., 2003). On ne s'étonnera pas non plus que l'orthographe du français ne soit pas toujours maitrisée rendu au cégep ou à l'université et qu'elle demeure bien souvent une source de difficultés et de complexes chez beaucoup d'adultes. Et malgré tout ce temps de classe sacrifié à l'apprentissage du code, on entend constamment que « le niveau baisse » en français dans les écoles. D'emblée, il semble délicat de soutenir une telle affirmation tant elle est peu nuancée et souvent débattue dans la société (Melançon, 2015), mais s'il était vrai que les compétences orthographiques des élèves sont en baisse, ne serait-ce pas entre autres parce que notre orthographe n'a pas subi de réforme importante depuis 1835? Et, donc, qu'elle répond de moins en moins aux besoins contemporains

des francophones?

L’orthographe comme outil

Rappelons-le, car cela mérite d’être souligné : l’orthographe devrait être un outil au service de ses usagers et usagères. C’est un code qui sert d’abord et avant tout à représenter la langue, phénomène oral, de façon scripturale, et ce, dans le but de permettre la sauvegarde des connaissances ainsi que l’utilisation d’autres modes de transmission d’informations. La langue orale évoluant constamment, de façon tout à fait naturelle, sous l’effet des usages, l’orthographe se doit de suivre pour demeurer un outil digne de ce nom. C’est un principe que d’autres communautés linguistiques ont bien compris. Depuis sa création en 1713, la Real Academia Española, l’équivalent de l’Académie française dans le monde hispanique, a toujours fait cet effort de phonétisation de l’orthographe afin de la rendre compatible avec l’oral. Les lusophones ont aussi modernisé leur orthographe de façon considérable au début du 20e siècle en se débarrassant des lettres étymologiques grecques (*th*, *ph* et *y*) et d’autres lettres devenues inutiles (Dauzat, 1914). D’autres langues comme l’allemand, le néerlandais et le norvégien ont également vu leur orthographe subir des changements importants dans le courant du dernier siècle.

Le français, un cas d’exception?

Pourquoi alors les francophones ne font-ils pas de même? En sociolinguistique, on nomme « idéologie essentialiste » la tendance à voir les langues comme ayant des qualités intrinsèques qui leur sont propres, comme cette idée que le français serait une langue ingénieuse et claire (Remysen, 2018). Ce type d’idéologie est particulièrement forte chez les francophones, notamment en ce qui concerne l’orthographe. Bien entendu, les idéologies sont des croyances partagées et non des faits, car le français n’est objectivement pas plus subtil ou intelligible que les autres langues, c’est une langue riche et complexe, certes, mais comme toutes les autres. À force de penser que notre orthographe complexe est une preuve du « génie » de la langue qu’il faut préserver à tout prix, on risque de voir les générations futures s’en désintéresser

davantage tant elle ne représentera plus la langue française. À force de considérer notre orthographe comme une œuvre d'art séculaire à conserver sous verre, on alimente l'impression qu'ont beaucoup de francophones de mal parler leur langue tellement elle diffère du code écrit. Une orthographe trop détachée de la langue qu'elle est censée servir crée nécessairement de l'insécurité linguistique chez les locutrices et locuteurs, et il parait évident que ce genre d'insécurité fait tout, sauf promouvoir la langue française : au contraire, elle inhibe les gens et leur enlève le gout de parler ou d'écrire.

Quelles sont les solutions?

Il est plus que temps de changer notre vision de la langue et de l'orthographe comme francophones au bénéfice de toutes les personnes qui parlent ou parleront français un jour, ainsi que pour la pérennité de la langue elle-même, que l'on souhaite voir demeurer bien vivante et toujours attrayante pour ses locutrices et locuteurs. Choisissons déjà d'utiliser les rectifications orthographiques de 1990 de façon systématique dans notre enseignement, puisqu'elles ont été proposées dans cette visée de rendre l'orthographe plus accessible, entre autres pour les élèves. Notre gouvernement devrait d'ailleurs s'inspirer de la CIIP en Suisse romande (Conférence intercantonale de l'instruction publique), qui a décidé que tous les manuels scolaires devaient désormais être écrits selon les graphies rectifiées. Ayons le courage d'entériner la réforme de l'accord du participe passé actuellement appuyée par le CILF (Conseil international de la langue française) et nombre d'associations d'enseignantes et enseignants dans toute la francophonie, dont l'AQPF (notre association québécoise des professeures et professeurs de français). Finalement, osons entamer une réflexion plus approfondie sur les propositions d'orthographe régularisée formulées par le groupe Érofa (Études pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui), qui souhaite voir éliminer de l'orthographe française les lettres qui n'y sont pas utiles (voir Gruaz, 2013).

Le Québec, et plus précisément l'OQLF (Office québécois de la langue française), devrait continuer à servir de modèle en matière de modernisation de la langue française au sein de la francophonie, comme il le fait déjà avec la féminisation des

noms de métiers ou la création de néologismes pour éviter les anglicismes, en promouvant dès maintenant des changements orthographiques qu'il nous faudra nécessairement effectuer un jour. Les différents chantiers énumérés ci-dessus n'iront jamais de l'avant si on attend l'aval d'institutions hexagonales comme l'Académie française, pour qui, rappelons-le, la féminisation des termes de métiers n'a pas été acceptable avant 2019. De tels projets de changements dans notre orthographe représentent en fait une belle occasion pour les francophones de mieux comprendre l'histoire ainsi que le fonctionnement de leur système écrit et de prendre part aux débats qui s'y rattachent. Favoriser la réflexion citoyenne, dont celle des élèves, autour de projets qui concernent notre langue commune, n'est-ce pas également une façon intéressante de valoriser la langue?

Et si on tient vraiment à avoir recours aux concours de dictées pour promouvoir le français, pourquoi ne pas faire une dictée de mots touchés par les rectifications orthographiques ou d'autres dictées modernes comme la « dicterie », qui fait honneur à l'évolution de notre orthographe au fil des siècles (voir Nadeau, 2025)? Faisons bouger les choses!

Le présent article reprend certaines idées de quelques épisodes du balado *La Réplique linguistique*. En voici la recension.

Épisode 8 : Il faut réformer notre orthographe!

Épisode 10 : L'impact de notre orthographe en éducation

Épisode 12 : Mais que fait donc l'Académie française?

Épisode 19 : Pour en finir avec l'accord des participes passés

Références

DAUZAT, Albert (1914). « La question de l'orthographe dans l'histoire des langues européennes », *La Revue pédagogique*, n^{o} 65, p. 225-242. [https://education.persee.fr/doc/revpe_2021-4111_1914_num_65_2_6570] (Consulté le 24 juillet 2025).

ELCHACAR, Mireille (2025). « Ce que nous enseigne l'histoire de l'orthographe », *Le Devoir*, 28 juin. [https://www.ledevoir.com/opinion/idees/895609/c-est-pas-dictionnaire] (Consulté le 24 juillet 2025).

GRUAZ, Claude (dir.) (2013). *L'accord du participe passé*, 2^{e} éd., Limoges, Éditions Lambert-Lucas.

MELANÇON, Benoît (2015). *Le niveau baisse! (et autres idées reçues sur la langue)*, Montréal, Del Busso.

NADEAU, Jean-Benoît (2025). « La Dicterie plutôt que la dictée », *L'Actualité*, 23 avril. [https://lactualite.com/culture/la-dicterie-plutot-que-la-dictee/] (Consulté le 24 juillet 2025).

PIRON, Sophie (2025). « Éclairage historique sur l'accord du participe passé : les tribulations d'une règle culte qui ne parvient pas à évoluer », *Correspondance*, vol. 30, n^{o} 7. [https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/eclairage-historique-sur-laccord-du-participe-passe-les-tribulations-dune-regle-culte-qui-ne-parvient-pas-a-evoluer/] (Consulté le 24 juillet 2025).

REMYSEN, Wim (2018). « L'insécurité linguistique à l'école : un sujet d'étude et un champ d'intervention pour les sociolinguistes », dans VINCENT, Nadine, et Sophie PIRON (dir.). *La linguistique et le dictionnaire au service de l'enseignement du français au Québec*,

Montréal, Nota bene, p. 25-59.

SEYMOUR, Philip H., Mikko ARO et Jane M. ERSKINE (2003). « Foundation Literacy Acquisition in European Orthographies », *British Journal of Psychology*, vol. 94, n^{o} 2, p. 143-174.

THIBEAULT, Joël, et Catherine MAYNARD (2024). « Vers un enseignement critique de la grammaire : exemples de pratiques d'une enseignante de français au secondaire québécois », *Pratiques*, n^{os} 201-202. doi : 10.4000/122txx.

1 Un phonème est un son (ou unité sonore) d'une langue. Les différents phonèmes d'une langue composent son système phonologique. Les phonèmes se combinent pour former des mots. [Retour]



Emmanuelle Beaulieu-Handfield

Chargée de cours en linguistique et en didactique à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Montréal



Isabelle Marcoux

Doctorante en linguistique à l'Université du Québec à Montréal